

COMPTE DE RESULTATPREVISIONNEL 2019 - AES

Charges		
60	Achats	2 000
601	Achats de matières première	
602	Achats stockés	
604	Prestations de services	
605	Achats matériel équipements et travaux	
606	Achats fournitures non stockées	2 000
607	Achats de marchandises	
61	Charges externes	12 500
611	Sous traitance générale	
612	Crédit-bail	
613	Locations immobilières	6 000
613	Locations mobilières	4 800
614	Charges locatives	550
615	Entretien réparations	150
616	Primes d'assurances	1 000
617	Etudes et recherches	
618	Documentation générale et colloques	
62	Autres charges externes	3 260
621	Personnel extérieur à l'entreprise	
622	Honoraires	2 200
6228	Formations	
623	Publications	
624	Transports et déplacements	
625	Voyages, missions et réceptions	400
626	Frais de télécom et postaux	300
627	Service bancaire	360
628	Cotisation	
63	Impôts et taxes sur salaires	260
631	Taxes sur salaires	
633	Vers. Formation, transport	260
635	Impôts directs, indirects et droits	
64	Salaires et charges	67 782
	Direction – ETP : 0.20	9 612
	Coordonnateur - ETP : 0.30	14 418
	Enseignante de la conduite - ETP : 1	33 372
	Chargé de mission - ETP: 0.30	10 300
	Autres frais (médecine du travail)	80
65	Charges de gestion courante (cotisations)	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements	
68	Dotations aux provision/c.p	
69	Impôts sur société	
TOTAL CHARGES		85 802

Produits		
70 Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		6 050
Inscription AES		6 050
71 Productions stockées		
72 Productions immobilisées		
74 Subventions		79 752
Ville de		
	Porto-Vecchio – Politique de la vill	2 000
Communauté de Communes ou Urbaines de		
COLLECTIVITE DE CORSE		
	Fonctionnement	21 000
ETAT	DIRECCTE - FSE	54 752
	CGET - Politique de la ville	2 000
Opérateur unique		
75	Produits gestion courante-adhésion	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur amort et prov	
79	Transferts de charges	
TOTAL PRODUITS		85 802
		Résultat excédentaire de : 0

I. Pièces à joindre à votre dossier

1 – LES PIECES ADMINISTRATIVES

✧ Les pièces précédées de ce signe ne sont à fournir qu'en cas de changement intervenu depuis la dernière transmission à l'UD.

SOCIETES :

- ✧ Extrait KBis, inscription au registre ou répertoire concerné,
- Pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs, chiffres d'affaires et bilan des entreprises du groupe,
- Dernière liasse fiscale complète,
- Pour les ETTI, copie de la déclaration préalable d'activité de l'entreprise de travail temporaire et attestation de garantie mentionnée à l'article L. 124-8 du code du travail. Ces documents peuvent être envoyés après signature de la convention en cas de création d'entreprise ou d'établissement. S'ils ne sont pas fournis au moment de l'instruction, la demande précise le territoire sur lequel l'entreprise envisage de développer ses activités

ASSOCIATIONS :

- ✧ Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la Préfecture,
- ✧ Statuts, liste des membres du conseil d'administration et du bureau avec l'indication de leur situation, professionnelle, seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale,
- Des informations relatives aux ressources propres (montant des cotisations, nombre de cotisants, rémunération des services rendus ...).

DANS TOUS LES CAS :

- RIB,
- Le compte de résultat et le bilan de la structure entière certifiés de l'année N-1 seront transmis au 30 juin de l'année N au plus tard (*attention, en cas de multi activités (IAE – Autres), le compte et le bilan doivent porter sur l'intégralité de la structure et non pas uniquement sur les activités liées à l'IAE*),
- Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de la structure, le pouvoir de ce dernier au signataire,
- L'organigramme de la structure,
- Pour les postes d'encadrants et de chargées de l'accompagnement socioprofessionnel : **fiches de postes et CV.**

2 – DOCUMENTS ANNEXES A FOURNIR :

- ✧ Bilan statistique 2017 transmis par la Direccte par ailleurs.
- ✧ Budgets 2017 et 2018 de la structure et de l'activité conventionnée IAE.

II. Présentation de la structure

2.1 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA STRUCTURE

Nom de la structure : SUD CORSE INSERTION
Forme juridique : ASSOCIATION
Date de création : 28/12/2009
Code NAF : 9499Z
Convention collective (Intitulé): Atelier Chantier d'Insertion

ADRESSES ET COORDONNEES :

Renseigner le lieu d'activité
dans le département si
différent du Siège Social



Siège social :

Immeuble St Jean
Quartier Poretta
20 137 Porto-Vecchio

Lieu d'activité dans le département :

Tel : 04.95.72.37.50
Fax :
Courriel : virginiejacques.sci@gmail.com
Site Internet : www.sudcorseinsertion.com
N° Siret : 520 152 257 00017

Tel :
Fax :
Courriel :
Site Internet
N° Siret :

Identification du représentant légal de la structure:

Nom : GIOVANNANGELI
Prénom : Gilles
Fonction : Président
Téléphone : 04.95.72.37.50
Courriel : g.giovannangeli@orange.fr

Identification de la personne chargée du dossier de subvention :

Nom : PEREZ
Prénom : Virginie
Fonction : Directrice
Téléphone : 04.95.72.37.50
Courriel : virginiejacques.sci@gmail.com

- Votre structure dispose-t-elle d'agrément(s) administratifs(s) ?
☒ oui ☐ non

↳ Si Oui, précisez lesquels (exemple : entreprise solidaire, services aux personnes, CHRS.....)

Type d'agrément :	attribué par :	en date du :
Agrément ESUS	Préfecture 2A	09/03/2018
Agrément Auto-école associative	Préfecture 2A	15/01/2015
Agrément ACI	DIRECCTE	Annuel

- Votre structure est-elle reconnue d'utilité publique ? ☐ oui **X non**
- Dispose-t-elle de l'agrément ESUS ? **X oui** ☐ non
- Votre structure dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? **X oui** ☐ non
- Votre structure est-elle assujettie à la TVA ? ☐ oui **X non**
- Adhérez-vous à un réseau ? **X oui** ☐ non

↳ Si oui lequel(s)?: CRESS Corsica ; Réseau National des ACI

2.2 - TERRITOIRE D'INTERVENTION

- Préciser le territoire sur lequel la structure intervient (nom des communes ou intercommunalités):

Porto-Vecchio & Communauté des communes Sud Corse

- Votre structure agit-elle dans un territoire couvert par :

- Une Maison de l'Emploi ? ☐ oui **X non** ☐ nsp

- Par un PLIE ? **X oui** ☐ non ☐ nsp

DLIE porté par la Communauté des Communes Sud Corse

- Votre structure agit-elle en :

- Quartier Politique de la Ville ? **X oui** ☐ non ☐ nsp

- Zone de Revitalisation Rurale ? **X oui** ☐ non ☐ nsp

- Précisez l'organisation de votre siège et de vos antennes **(obligatoire pour les AI et les ETTI) :**

Siège et Antennes	Code Postal	Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture
Siège :	20 137	Lundi au vendredi	08H00 – 16H00
Antenne (précisez nom)			
Antenne (précisez nom)			
Antenne (précisez nom)			
Antenne (précisez nom)			
Antenne (précisez nom)			

III. Stratégie et activités de l'Auto-école associative

Chapitre à mettre en lien avec l'axe 4 du projet d'insertion et de l'annexe « objectifs »

3.1 – ACTIVITES DE L'AES LA SIAE :

- Quelles sont les principales activités de l'AES ?

L'auto-école associative (AES) est un établissement agréé (Préfecture) auto-école qui donne accès au permis B. Seul permis que nous proposons au sein de notre structure puisqu'il est celui qui permet en priorité de lever les freins liés à la mobilité. A travers cette action nous offrons donc une réponse à une problématique de mobilité d'un public ayant des difficultés d'apprentissage.

- Ces activités ont-elles des spécificités particulièrement adaptées aux publics en insertion et à leurs besoins ? Si oui, lesquelles ?

L'auto-école associative (AES) prend en charge, dans l'acquisition des notions et compétences pour devenir titulaire du permis B, un public qui ne peut raisonnablement valider l'examen dans une auto-école du secteur marchand. Une AES limite les parcours très longs et les échecs.

L'AES propose :

- **Un enseignement adapté** : L'enseignement de l'auto-école sociale est particulièrement adapté au public en difficulté. Les groupes de travail sont réduits (pas plus de 10) ce qui permet une individualisation de l'enseignement. De plus, la méthode de travail, le rythme des cours sont adaptés afin de répondre aux difficultés des stagiaires (problèmes de langue, etc.).

- **Un apport supérieur au simple permis B** : Ce public en difficulté n'apprend pas uniquement les savoirs du permis de conduire, il réapprend également les règles de vie en communauté, se remet en situation de réussite, et enclenche les mécanismes de projection positifs qui lui permettront de concrétiser son projet professionnel. En même temps qu'il apprend à conduire, il apprend à se conduire, en société.

- **La prescription par les partenaires de l'insertion** : L'accès à l'auto-école sociale ne sera pas « libre ». En effet, pour intégrer celle-ci, il faudra nécessairement passer par une structure de l'insertion et de l'emploi (Mission Locale, Maison de l'Emploi, Pôle Emploi, CG2A, etc.). Par conséquent, en parallèle de leurs parcours au sein de l'auto-école, les stagiaires poursuivront leur suivi auprès des différentes entités afin de concrétiser leur projet professionnel et social.

- **Une activité qui ne repose pas sur l'auto prescription** : Le fait que l'entrée en auto-école sociale se fasse par le biais d'une prescription d'une structure de l'insertion et de l'emploi, et la typologie particulière du public visé, pour qui l'enseignement de l'auto-école « classique » est impossible à suivre, rendent complémentaires les actions des auto-écoles sociales et des auto-écoles du secteur marchand.

Dans le cadre de cette demande de subvention, il est important de préciser que l'AES est ouverte à l'ensemble des titulaires de minima sociaux. **En 2019, Sud Corse Insertion propose de dédier 7 places aux personnes bénéficiaires du RSA ou orientées par les services de l'action sociale de la Collectivité de Corse.** Les entrées dans l'auto-école seront validées par un comité de sélection auquel participe un représentant des services de la Collectivité de Corse.

3.2 – BILAN D'ACTIVITE 2017 :

3.2.0 Synthèse (3 à 5 points clefs) : les grands axes, évolutions, événements ayant impacté la structure au cours de l'année 2017.

BILAN ACTIVITE DU 01/01/2017 au 31/12/17 – TOUS PUBLICS

Au 1^{er} janvier 2017, 30 personnes entrées en 2016 poursuivaient l'apprentissage du permis B.

9 comités mensuels ont eu lieu avec un total de 50 orientations (partenaires confondus).

Sur 50 orientations :

- **41** personnes admises sur le dispositif, soit 82 %
- **5** candidatures rejetées, soit 10 %
- **4** candidatures ajournées (1 a été représentée et admise ; 3 non représentées)

En 2017, sur les 41 candidatures retenues et qui ont donc été inscrites sur la liste d'attente, **25 ont intégré l'AES**, soit 61 %

Soit un total de 55 personnes qui ont bénéficié de l'AES en 2017 : 30 personnes entrées en 2016 + 25 nouvelles entrées de 2017.

Concernant ces 55 personnes, **26 sont sortis de l'action courant 2017** :

- 13 ont obtenu leur permis B
- 13 sont sortis pour des motifs autres que l'obtention de l'examen (choix personnel d'abandonner ; exclusion pour absences non justifiées répétées).

Au 1^{er} janvier 2018, 29 personnes entrées en 2017 poursuivaient l'apprentissage du permis B.

BILAN ACTIVITE DU 01/01/2017 au 31/12/17 – BENEFICIAIRES DU RSA

Sur 50 orientations faites, **12 bénéficiaires du RSA ont été orientés soit 24 %**

- 9 personnes admises sur le dispositif, soit 82 %
- 2 candidatures rejetées, soit 10 %
- 1 candidature ajournée

Sur un total de 55 personnes qui ont bénéficié de l'AES en 2017, **14 personnes étaient bRSA soit 31 %**

Concernant ces 14 personnes, **7 sont sortis de l'action courant 2017** :

- 4 ont obtenu leur permis B
- 3 sont sortis pour des motifs autres que l'obtention de l'examen (choix personnel d'abandonner ; exclusion pour absences non justifiées répétées).

Au 1^{er} janvier 2018, 7 personnes bRSA entrées en 2017 poursuivaient l'apprentissage du permis B.

3.2.1 Les points forts de votre bilan :

L'AES maintient son activité au pic et notamment grâce un travail en réseau avec nos partenaires qui orientent mensuellement les personnes bénéficiaires de ce type de dispositif.

CHIFFRE CLE

100 % de réussite à l'examen du permis B

3.2.2 Les difficultés rencontrées :

Les principales difficultés que nous avons rencontrées en 2017 :

- > problème d'assiduité chez certains stagiaires
- > difficulté à contacter les personnes inscrites sur la liste d'attente.

Ces 2 problématiques ont entraîné la sortie de 8 personnes de l'AES et de 6 personnes de la liste d'attente.

3.2.3 Les axes de développement :

Nous n'avons pas d'axe particulier à développer au sein de cette action. Nous devons poursuivre dans le sens actuel à savoir, réaliser un accompagnement et apprentissage de qualité ; remplir en permanence les 30 places dédiées à l'acquisition du code et de la conduite.

3.3 – PROFILS DES DONNEURS D'ORDRE 2018/2019 :

- Avez-vous un client / donneur d'ordre qui représente plus de 50 % de votre chiffre d'affaires en 2018 ?

X oui

☐ non

- Précisez le nombre de clients / donneurs d'ordre qui représente plus de 25 % de votre chiffre d'affaires en 2018 ?

X aucun

☐ un

☐ deux

☐ trois

- En 2018, comment vos ventes/prestations ont-elles été réparties entre ces différents clients ?
(en % par type de clientèle) :

	%	Type d'activités
Particuliers :	100	100 du CA vente (facturation inscription à l'AES)
Associations :		
Etat / Entreprises publiques :		
Entreprises privées :		
Organismes HLM :		
Collectivités territoriales :		
Autres (précisez) :		

- Accès aux marchés publics en 2018 : (voir éléments du bilan statistique 2018 – Tableaux 7)

Si oui, quels leviers qui ont facilité l'accès à ces marchés publics ?

Si non, quelles sont les difficultés identifiées ?

Quelles sont les perspectives 2018 ?

IV. Moyens humains et matériels mobilisés par la structure

4.1 - MOYENS HUMAINS PREVISIONNELS 2019 :

4.1.1 - SALAIRES PERMANENTS PARTICIPANT A L'ACTIVITE CONVENTIONNEE IAE :

Nom et Prénom	Fonction	Type de contrat <i>(ou signaler si mise à disposition)</i>	En ETP annuel <i>(1 ETP = 1.820 H annuelles yc congés payés)</i>
Gestion – Administration :			
Nom 1 PEREZ Virginie	Directrice & Coordinatrice	CDI	0.50
Nom 2 CORSI Don Pierre	Chargé de mission	CDI	0.30
Nom 3			
Développement commercial/économique :			
Nom 1			
Nom 2			
Accompagnement social professionnel :			
Nom 1			
Nom 2			
Formation			
Nom 1 LUCCHINI Danielle	Enseignante de la conduite et de la sécurité routière	CDI	1
Nom 2			
Encadrement technique :			
Nom 1			
Nom 2			

Nom 3			
	Effectifs en nombre	Type de contrat <i>(ou signaler si mise à disposition)</i>	En ETP annuel <i>(1 ETP = 1.820 H annuelles yc congés payés)</i>
Agents de production hors salariés en insertion des SIAE (ex. salariés en CDI des Régies de Quartier) Attention : ne pas mentionner ici les « salariés en insertion » (CDDI et salariés mis à disposition dans AI et ETTI)			
Autres :			
TOTAL ETP Salariés permanents			1.80

Fiches de poste et CV à joindre au dossier pour les salariés permanents encadrants techniques et les conseillers en insertion professionnelle

Evolution des moyens humains 2017/2018 : Pas de changement prévu pour les moyens humains en 2019

4.1.2 – FORMATION DES PERMANENTS

Présentez les formations suivies par les permanents intervenant sur l'activité IAE conventionnée.

Types de formation : gestion-administration(1) / accompagnement social et professionnel (2) / encadrement technique (3) / commercial/développement économique (4) / autres (5) **tels que : Ingénierie de formation**

FORMATIONS REALISEES EN 2018	Type de formation (choix 1 à 5)	Durée moyenne par participant (en nombre d'heures)	Nombre de salariés permanents bénéficiaires en 2018

Si autre, précisez :

FORMATIONS PREVUES EN 2019	Type de formation (choix 1 à 5)	Durée moyenne par participant (en nombre d'heures)	Nombre de salariés permanents bénéficiaires en 2019
Perfectionnement des enseignants de la conduite / REMC	5	14	1
Animation post-permis	5	35	1

- Quel est le nom de votre OPCA : UNIFORMATION
- Pour les SIAE qui ont mis en œuvre des formations pour leurs permanents **comment votre OPCA a participé au financement des formations ? .../.....**

4.1.3 - EFFECTIFS BENEVOLES INTERVENANT SUR LES ACTIVITES IAE :

- En 2016, combien de bénévoles ont participé à vos activités conventionnées au titre de l'IAE :
- L'activité de vos bénévoles a représenté combien d'Equivalent Temps Plein :
(1 ETP = 1.820H)
- Si vous faites intervenir des bénévoles, sur quelles activités ont-ils été mobilisés (hors participation à la gouvernance de la SIAE) :
 - **Accueil/intégration** : (préciser les activités réalisées : réunion d'information, tests de compétences...)
 - **Accompagnement social** : (préciser les activités réalisées : démarches logement, mobilité, accès aux droits...)
 - **Accompagnement professionnel** : (préciser les activités réalisées :)
 - **Formation des personnes en insertion** : (préciser les formations dispensées : savoirs de base....)

4.1.4 QUALITE DE L'EMPLOI DANS LA STRUCTURE : (suite des premiers éléments discutés en 2017)

Santé et sécurité au travail : Avez-vous rédigé le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) :
Voir articles L.4121-2 (principes généraux de prévention) et R 4121-1 pour le DUERP

➔ éléments nouveaux depuis 2018 ? Aucun

Dialogue social : Comment sont mis en place les IRP (Instances Représentatives du Personnel) ? :
(pour les SIAE de plus de 11 salariés)

➔ éléments nouveaux depuis 2018 ? Nous ne sommes toujours pas une association de plus de 11 salariés

A quel **service de santé au travail** adhérez-vous ? (nom, adresse, tel) : Service Interentreprises de Santé au Travail de la Corse du Sud.

4.2 - DESCRIPTIF DES MOYENS MATERIELS UTILISES PAR LA STRUCTURE DANS LE CADRE DES ACTIVITES CONVENTIONNEES IAE

Décrivez les moyens matériels que vous utilisez dans le cadre des activités pour lesquelles vous sollicitez un conventionnement IAE.

4.1 - LOCAUX :

	Nombre	Surface (m²)	Modalité d'occupation		
			Propriétaire	Locataire	Mise à disposition gracieuse
Bureaux	1		☐	X	☐
Salles de réunion, de formation	1		☐	X	☐
Ateliers de production			☐	☐	☐
Lieux de vente			☐	☐	☐
Autres			☐	☐	☐

- Si vous êtes locataire, avez-vous des inquiétudes quant à la reconduction éventuelle de votre (vos) bail(s) ?

☐ oui Si oui à quelle échéance :

4.2 – MOYENS MATERIELS :

Décrivez les autres moyens matériels que votre structure utilise dans le cadre de ses activités conventionnées au titre de l'IAE (véhicules, machine utile à la production, autres équipements...).

Précisez l'état de vétusté et les éventuels projets de renouvellement ou d'achat de nouveaux équipements :

Type de matériel	Description des principaux équipements	Etat de vétusté et projet de renouvellement ou d'achat
EQUIPEMENT INFORMATIQUE		
Logiciels de base de données pour le suivi des salariés (nom)	Logiciel de diffusion des cours de code et de suivi des stagiaires	
Ordinateurs, photocopieurs, fax, matériels audiovisuels et sonores	1 ordinateur, 1 photocopieuse/scanner, 1 téléphone, 1 mobile	CORRECT
MATERIELS ET OUTILLAGES		
Equipements et machines utilisés pour production ou la réalisation de prestations de services.	1 rétroprojecteur, des boîtiers d'apprentissage du code, livrets de code	CORRECT
VEHICULES DE TRANSPORT		
Véhicules utilitaires véhicules particuliers destinés au transport de marchandises ou au transport de voyageurs.	Véhicule auto-école	Renouveler chaque année car en location longue durée

V. Moyens financiers de la structure

DOCUMENTS A COMPLETER JOINTS EN ANNEXE SOUS FORMAT EXCEL

- 1-Compte de résultat provisoire 2018 de la structure
- 2- Compte de résultat provisoire 2018 de l'activité conventionnée
- 3- Budget prévisionnel 2019 de la structure
- 4- Budget prévisionnel 2019 de l'activité conventionnée IAE

Si la structure ne porte que l'activité IAE conventionnée, ne complétez que les tableaux 1 et 3.

Veillez à fournir votre liasse fiscale et le PV de l'AG validant les comptes annuels dès qu'ils sont établis.

VI. SPECIAL ACI – PORTEUR MULTIPLE

Descriptif pour chacun des ACI concernés par la présente demande de conventionnement

**A recopier en autant d'ACI concernés par la demande de conventionnement.
Complétez également les budgets 2 et 4**

Fiche descriptive de l'ACI 1		
Nom du chantier		
Contexte de création ou de renouvellement du chantier		
Objectifs généraux du chantier		
Dates du chantier	Du au	Durée en mois :
Partenaires associés		
Publics visés		
Nombre de postes de travail		
Durée hebdomadaire du travail		
Lieu d'exécution du chantier	Production	Commune et code postal
	Formation	Commune et code postal
Nature de l'activité du chantier et descriptif sommaire des tâches techniques à réaliser		
Client final ou maître d'ouvrage		
Nom(s) du ou des Organismes de Formation intervenant sur le chantier		
Contenu des formations (fournir le plan de formation)		
Procédure mise en place pour le choix des Organisme de Formation (gré à gré / appel à projets..)		
Détaillez le planning du chantier (yc volet lié à la formation et l'accompagnement), en précisant notamment les horaires hebdomadaires de travail des salariés en contrats aidés.		
Modalités de suivi (partenaires – fréquence des réunions)	Comité de pilotage	
	Comité de suivi	
Personnes à contacter		

→ Voir appel à projet éventuel, ultérieur

Je soussignée : **Virginie PEREZ, Directrice**

Certifie l'exactitude des renseignements portés ci-dessus

A Porto-Vecchio, le 07 mars 2019

Nom et qualité du signataire, cachet de la structure :
Virginie PEREZ, Directrice

Signature :

SUD CORSE INSERTION
Im. St Jean - Quartier Peretta
20137 PORTO VECCHIO
N° Siret : 550 152 257 00017
TEL : 04 95 74 72 72 / FAX : 04 95 74 29 84

